

# FORMATION MÉDIATION FAMILIALE DANS LES SITUATIONS DE VIEILLISSEMENT

**Si vous vous demandez comment répondre aux familles qui vous sollicitent, et si l'adaptation de vos pratiques de médiation est une question pour vous, alors cette formation peut vous aider.**

Cette formation s'adresse en effet aux Médiateurs Familiaux diplômés d'Etat qui souhaitent s'investir dans la Médiation Familiale dans les situations de vieillissement. Elle vise à ancrer leurs compétences dans ce domaine et pour cela, à développer des connaissances spécifiques sur les publics, les réseaux de partenaires et les modalités d'intervention dans le cadre de ces situations.

## OBJECTIFS

- Développer la connaissance des personnes âgées et des politiques gérontologiques
- Transférer ses pratiques de médiation familiale aux spécificités de ce domaine
- Identifier les acteurs du champ gérontologique
- Favoriser le travail en réseau au niveau local

## CONTENU

- Vieillesse et vieillissement : aspects sociologiques et psychologiques
- Approche juridique : droits de la personne vulnérable, protection judiciaire, obligations alimentaires
- Politique gérontologique : objectifs, moyens et organisation
- Origine et nature des conflits familiaux propres à ce type de situations
- Particularités du cadre et du processus de médiation
- Techniques d'entretien spécifiques

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Analyses de cas pratiques
- Travail à partir des comptes administratifs des stagiaires (bilan d'exercice)

## FORMATEURS

- Psychologues
- Médecins
- Médiateurs
- Avocats

## COÛT

- Adhérents FENAMEF : 900 €
- Non adhérents : 1050 €

## DATES (2 x 2 jours)

- **16 et 17 novembre 2017**
- **22 et 23 janvier 2018**

*« Cette formation nous a permis d'aborder, de façon approfondie, le thème du vieillissement, sous les angles juridique, médical et institutionnel, ainsi que les questionnements relatifs à ce registre singulier qu'est la médiation dans les situations de vieillissement : quels objectifs particuliers nous fixer pour la conduite de ces médiations ? Quelle posture adopter ? Quelles modalités spécifiques envisager dans ce contexte ? Une suite à cette première formation est prévue en 2017 : centrée sur une analyse de cas, elle nous permettra d'enrichir encore notre pratique professionnelle. »*

Inscription gratuite dès maintenant sur [www.fenamef.asso.fr](http://www.fenamef.asso.fr)